

FILIÈRE BOIS

DES PRIMO-ARRIVANTS À LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS

CES BÉNÉFICIAIRES DU DROIT D'ASILE ONT VISITÉ ENTREPRISES ET CENTRES DE FORMATION, AFIN DE VALIDER LEUR PROJET PROFESSIONNEL ET PEUT-ÊTRE REJOINDRE LA FILIÈRE.

Par Sébastien Jacquart

Mardi 4 février, 12 primo-arrivants (des réfugiés signataires du contrat d'intégration républicaine, qui ont obtenu, à ce titre, l'autorisation de vivre et de travailler en France) ont visité les sites de La Boîte à Bois, entreprise de sciage et de fabrication de palettes à Izernore et Béard-Géovreissiat, avant de s'entretenir avec les représentants de trois autres sociétés. Une visite de la MFR de Cormaranche-en-Bugey, le 5 février, leur a permis d'approcher en plus, les



UN SOUHAIT DES ENTREPRISES

La formation en français est l'une des conditions posées par les entreprises susceptibles d'embaucher des primo-arrivants. Elles ont souhaité également avoir affaire à des personnes motivées et pleinement conscientes de la réalité des métiers.

métiers de la deuxième transformation. Ils ont également signé des conventions de stage de découverte pour la période du 17 au 21 février. « Il s'agit de leur permettre de valider leur projet professionnel, avant une formation collective en français langue étrangère axée sur le vocabulaire propre à la filière, prévue de mars à juin, à Oyonnax », indique Valérie Chevallon, directrice de la Fédération interpro-

fessionnelle du bois de l'Ain (Fibois 01).

ACTION CONCERTÉE

Cette action, organisée en lien avec les services de l'État (Direccte et DDCS), visait à leur faire découvrir les métiers du bois et leur proposer cette formation en français, comme préalable à une formation technique, voire à une embauche directe. « Face aux difficultés récurrentes de recrutement que rencontre la filière, une étude avait été conduite sur le Haut-Bugey pour plancher notamment sur les mobilités professionnelles. Entre autres réponses, celle-ci avait fait remonter la possibilité d'embaucher des migrants. C'est ainsi que la Direccte et la DDCS sont revenues vers Pôle Emploi Oyonnax et nous, pour la mise en place de cette démarche », retrace Valérie Chevallon. Une rencontre à destination des entreprises avait été organisée le 22 novembre, pour présenter le public concerné, les chiffres dans l'Ain, ainsi que les droits et devoirs des primo-arrivants. |